



ANZAT LE LUGUET

Site web : www.anzat-le-luguet.fr

Bulletin municipal

N° 64 Août 2019

Mot du maire

Avec le mois d'août, les activités dans la commune se multiplient comme chaque année. Le marché a toujours lieu le mardi de 18h à 20h (sur le parking de la salle polyvalente à cause des travaux) et il reste un lieu de convivialité entre résidents à l'année et résidents estivaux. En face de la salle polyvalente se trouve désormais une borne de recharge électrique pour les véhicules électriques. Nous la devons à l'agglo pays d'Issoire, au SIEG et bien sûr à l'attrait touristique de la commune que ce conseil municipal a voulu mettre en avant avec un certain succès comme en témoigne la fréquentation en hausse du site internet, des animations proposées ici, de la station hiver-été de Parrot mais aussi des logements loués sur la commune : gîtes, chambres d'hôtes. A ce propos, il existe sur la commune plusieurs chemins de randonnée : les 4 parcours de VTT mis en place grâce au travail de M. Patrice Charroin et des cantonniers : celui de Domarège (9 km), le parcours de 18 km, de 28 km et de 38 km, ainsi qu'un parcours vélo route de 43 kms qui passe par Boutaresses, La Godivelle, et Montgreleix. Ils peuvent aussi se faire à pied comme cela est indiqué pour Domarège au départ de Parrot. Il faut ajouter la balade du Signal au départ de Parrot qui fait 7.5 km. Ensuite il y a les randonnées mises en place par le département : la petite randonnée du bois de la Barre (départ de la place de l'église), la petite randonnée du bois de Besse (départ de la place de l'église) et la petite randonnée du Signal du Luguet (départ de Parrot), bientôt il y aura celle des burons d'Artoux (départ de la chapelle du Luguet). Nous avons à la mairie la carte des chemins entretenus par la commune qui vous permet aussi de faire vos propres circuits en profitant éventuellement des tables de pique-nique présentes en divers points de la commune. Les travaux dans le bourg d'Anzat font la pause estivale ; ils reprendront le 26 Août. A cette même époque les travaux de la station d'épuration du Luguet débiteront. En attendant l'entreprise Marquet va commencer les travaux d'adduction d'eau entre le Luguet et Artoux. Vous avez dû constater la présence sur la commune de personnes qui font des relevés topographiques afin de finir de préparer les travaux d'assainissement des hameaux qui auront lieu pendant les années à venir.

Je vous souhaite à chacune et chacun **un bon mois d'Août** et une bonne fête de la Saint Roch.

*Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).
Du 25 Juillet 2019.*



Assainissement, paiement en plusieurs fois du coût du branchement

Le prix du branchement de l'assainissement avait été fixé à 1000 €.

Le conseil municipal propose d'échelonner le paiement en 4 fois et ainsi d'émettre 4 avis des sommes à payer d'un montant de 250 € chacun, ceci afin de permettre aux usagers de répartir les versements.

Déclaration sécheresse

Compte tenu de la sécheresse sur la commune qui a sévi une grande partie de l'année 2019 et des conséquences pour la profession agricole, notamment concernant l'alimentation des animaux le conseil municipal demande le classement de la commune d'Anzat le Luguët en zone sinistrée au titre de la sécheresse 2019.

Eglise d'Anzat le Luguët - Travaux murs extérieurs - Choix de l'entreprise

Afin de réaliser les travaux des façades de l'église d'Anzat le Luguët, le Conseil Municipal avait demandé de faire établir plusieurs devis. Il est précisé que ces travaux ont obtenu d'ores et déjà une subvention de 11 507 € par le biais de la DETR (Etat). Un autre dossier de demande de subvention a également été déposé au Conseil Départemental, ce dernier a donné son accord pour débiter les travaux, la décision d'accord et du montant de la subvention sera prise en 2020. Le conseil municipal décide de confier les travaux à l'entreprise Vincent Viallefont, pour un montant HT de 30 870 €.

Travaux maison des associations

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Glaise pour la réalisation d'une dalle béton et la pose d'un crépi au rez de chaussée pour un montant de 7821 € HT.

Etude pour la restauration de la Tour de Besse

Il est présenté au conseil municipal un devis de l'agence d'Architecture du Patrimoine Christian Laporte, pour la réalisation d'une étude préliminaire concernant la restauration de la Tour de Besse.

Le devis se compose d'une tranche ferme, rapport d'études comprenant les relevés, diagnostic et l'étude préliminaire, pour un montant de 9 100 € HT comprenant le devis de Géolithe 2100 € HT et d'une tranche conditionnelle "Projet".

Le conseil municipal décide d'accepter la tranche ferme du devis de l'Architecte Christian Laporte.

Assainissement de la commune – choix du type d'assainissement (collectif ou individuel). En complément de la délibération du 28/10/2019.

Le Conseil Municipal décide

- **d'un assainissement collectif** pour les hameaux suivants : Anzat, le Luguët, Parrot, Buffier, Artoux, Prassinnet, Reyrolles, Besse, La Combe (inclure la « scierie »), Le Mazet, Lastauves, Sarroil, Apcher, Vins-Bas, Vins-Haut, Bosberty, La Vazèze, Mizérat,
- **d'un assainissement individuel** pour les autres hameaux.

GEOVAL : Maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un assainissement Eaux Usées Collectif.

Il est présenté au conseil municipal le devis du Cabinet GEOVAL pour la maîtrise d'œuvre partielle pour la mise en place d'un assainissement Eaux Usées collectif sur les villages suivants : le Buffier, Artoux, Prassinnet, Mizérat, Reyrolles, Besse, Le Mazet, Lastauves, Sarroil, Apcher, Vins Bas, la Vazeze, Le conseil municipal décide d'approuver le devis des honoraires du Cabinet GEOVAL s'élevant à 15 200 € HT.

Poteau incendie sur le bourg d'Anzat

Il est indispensable de remplacer un poteau incendie sur le bourg d'Anzat.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le devis du SGEB pour le remplacement du poteau incendie pour un montant de 1580.89 € HT.

Branchement ENEDIS pour la borne de service de Camping-car

Le conseil municipal approuve le devis d'ENEDIS pour le branchement de la borne de service Camping-Car sur le bourg d'Anzat pour un montant de 1235.52 € TTC et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires pour le branchement ADSL et eau.

INAUGURATION DE LA STATION SERVICE.
(Extraits de *La Montagne* du 03/08/2019 Antoine Loistron).

L'Agglo Pays d'Issoire gère des stations-service pour remplacer les acteurs privés absents des zones rurales

Mardi 30 juillet, la nouvelle station-service d'Anzat-Le-Luguet a été inaugurée. Elle est la propriété de l'Agglo Pays d'Issoire qui fournit un service que ne veulent plus assurer les acteurs privés par faute de rentabilité.

Comme au Vernet-Chaméane et à Ardes-Sur-Couze, les habitants d'Anzat-Le-Luguet peuvent dorénavant profiter d'une station-service au cœur du village. Elle est mise en service depuis la mi-juillet. C'est l'Agglo Pays d'Issoire (API) qui s'occupe de sa gestion.



« On cherche à apporter un service qui n'est pas assuré par des acteurs privés à cause du manque de rentabilité », souligne Jean-Paul Bacquet, président d'API. « Par ces investissements, on prouve notre refus d'abandonner la ruralité grâce à la solidarité entre les communes. »

Entre 8.000 et 9.000 passages par an à la station-service d'Ardes-Sur-Couze.

Ardes Communauté, en 2008, était la première intercommunalité en France à se lancer dans ce projet. Onze ans après, le bilan est bon puisqu'il y a entre 8.000 et 9.000 passages par an. Le service est même bénéficiaire assure API, qui récupère neuf centimes de marge par litre d'essence distribué.

A Anzat-Le-Luguet, les habitants se réjouissent de l'arrivée de cette station-service, à l'image de Marie : « C'est important parce qu'on est trop éloigné des autres stations. Même les gens de passage nous demandent où trouver une station-service. Maintenant, on pourra leur dire qu'il y en a une dans le village. »

Pas d'autre ouverture à l'horizon.

Ce n'est pas le prix du litre plus élevé qu'en grande surface qui fera reculer les Anzatois. « Évidemment, on préférerait un prix plus faible. Mais si on descend en voiture ailleurs, ça revient au même », philosophe André.

Pour l'heure, aucune autre ouverture n'est envisagée. Tout dépendra du contexte national de soutien aux petites stations, assure API.

Vendredi 5 Juillet : [Nuit des églises.](#)

Les cuivres ont résonné dans l'église
(Extraits de *La Montagne* du 24/07/2019 Y.Spinoux).



Christophe Pereira et Valéry Nelly à la trompette, Philippe Chadel au trombone et Vincent Bellier au trombone basse composent le Quatuor Carré Cuivres. Tous professeurs de musique de la région, ils ont donné un très beau récital

en l'église avec un programme éclectique, allant des pièces les plus anciennes aux plus récentes, mêlant différents styles et origines.



Si la très forte acoustique écrasait quelque peu les sonorités, le public a toutefois pu s'imprégner de morceaux classiques (Purcell, Bach, Berlioz, Vivaldi...), de jazz, ainsi que des pièces chantées réadaptées pour les cuivres comme Michelle des Beatles ou le Tango de Piazzolla. La fin du concert accueillait Chloé Ramon pour une partie chantée.



Mercredi 10 Juillet : Randonnée en forêt.

Comme chaque année une belle randonnée a été organisée sur la commune.

Pour changer de secteur nous sommes allés à Marquerolles avec un professionnel de la forêt qui nous a expliqué les différentes essences de bois, les difficultés de maintenir ces forêts en bon état, le programme de renouvellement etc... Ce fut une belle après-midi sous le soleil. Une quinzaine de personnes est venue de près et de loin.



Vendredi 26 Juillet : Randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel.

(Les ateliers du Zagat). <https://www.lezagat.fr/>

Béatrice Avenel - Professeur d'arts plastiques, artiste peintre.

Béatrice Avenel vit et travaille au Zagat, petit hameau du Cézallier, où elle puise son inspiration.

Grands espaces sauvages, douceurs des courbes de ces monts façonnés par le temps, par le vent, et mystère des failles qui sillonnent ce paysage.



Elle traite des mouvements de terrains, de l'énergie de l'arbre, de la lumière qui donne vie aux objets.

Comme chaque année elle organise sur la commune d'Anzat « *une randonnée aquarelle découverte du paysage avec l'œil du peintre* », avec des arrêts en divers points et tracé de lignes, ajout de couleurs : pour réaliser un carnet de voyage. 6 personnes ont passé une excellente après-midi en compagnie de Mme Avenel.

Décès

Décès de Madame Odette Brousse, survenu à l'âge de 97 ans. L'inhumation a eu lieu le 19/07/2019 au cimetière d'Anzat.

Décès de Monsieur Guy Monteix, à l'âge de 80 ans domicilié au Luguët, l'inhumation a eu lieu le 27/07/2019 au cimetière d'Anzat.

Objet trouvé/objet perdu

Si vous trouvez des objets sur la voie publique, pensez à les rapporter en mairie.
Et inversement, si vous avez perdu des objets, pensez à venir demander en mairie.

L'association **Boîte o couleurs** organise son vernissage annuel dans

La Grange d'Angèle.

Vous êtes tous conviés Samedi 10 Août à partir de 18 h 30

Le restaurant Les gentianes sera exceptionnellement fermé
Lundi 12 Août de 10 h à 17 h 30



**Vous êtes tous invités au feu
d'artifice
Samedi 24 Août 2019**



vers 22 h 30

L'arbre à palabres

Cet été, les journalistes de La Montagne Issoire viennent à votre rencontre sous « L'arbre à palabres ». L'an dernier, les personnes que nous avons rencontrées sous notre arbre à palabres avaient apprécié l'initiative lancée par l'agence de La Montagne Issoire. Persuadés que les habitants de ce territoire ont encore plein de choses à dire, les journalistes ont donc choisi quatorze nouvelles étapes pour cet été. Coup d'envoi vendredi.

L'arbre à palabres sera à Anzat le Mercredi 14 Août sur la place de l'église. Les journalistes de l'agence seront présents entre 10 heures et 13 heures avec café et jus de fruit pour accueillir tous les visiteurs et les écouter raconter leur histoire, celle de leur commune, ou tout simplement pour échanger.

Mr Paul Schillings vous attend aux Gentianes. Bar restaurant, chambres d'hôtes, épicerie, multi-services, et boulangerie pâtisserie. Pour faciliter son exploitation merci de lui téléphoner pour la restauration et la boulangerie. Le pain est fabriqué et cuit dans le laboratoire de la boulangerie chaque matin.

06 25 71 57 01

Dernière minute :
Arrivage les mardis et
vendredis de fruits et
légumes

ANIMATIONS 2019

AOUT :

Samedi 3 Août : Nuit des étoiles. Bal avec l'orchestre Sensation de 20 h 30 à 3 h. Pause vers 23 h pour l'observation des étoiles avec le Club d'astronomie de Brassac les mines. Gratuit, buvette.

Mardi 6 Août : Soirée cinéma : « Le village perdu » de Christian Stengel (1947). Salle polyvalente, 20 h 30, entrée libre. Soirée proposée par l'Asso Cézallier Vallée de la Sianne.

Mardi 13 Août : Concert guitare classique Gabriel Hottier église d'Anzat. 21 h Libre participation.

Mercredi 14 Aout : L'arbre à palabres. De 10 h à 13 h échange sous le tilleul de la place de l'église avec le journal « La Montagne » et les abonnés des alentours. Apéritif vers 12 h.

Samedi 24 Août et Dimanche 25 Août : Fête patronale de la Saint Roch. (Comité).

SEPTEMBRE :

Samedi 21 Septembre : Journée du patrimoine. Randonnée aux tracs d'Apcher et au buron de Barbesèche. 14 h Départ salle polyvalente.

Samedi 28 Septembre : Apres midi dansante. Avec Catherine à l'accordéon. Salle polyvalente 14 h 30 Buvette. Entrée 5 €. AMAS

OCTOBRE :

Samedi 5 Octobre : Théâtre. (Comité).

Dimanche 20 Octobre : Repas de fin d'année du club de L'Age d'or. Salle polyvalente.